

p.B.73.Afgh.0.-LH/ISE

Berne, le 10 juillet 1991

Entretien avec M. Abdul Wakil (W), Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan, le 30 juin 1991 à Kaboul

---

A l'évidence, W était fort satisfait de pouvoir accueillir JAC à Kaboul. D'une part sans doute parce que sa visite témoigne de la disponibilité de la Suisse à s'engager en faveur d'un règlement politique du conflit afghan et, d'autre part, parce que JAC est la plus haute personnalité d'un pays occidental à se rendre dans la capitale afghane depuis de nombreuses années. W semble vraiment croire que la Suisse est en mesure de jouer un rôle utile en vue de ce règlement, contrairement à d'autres Etats tels l'URSS, les EUA, le Pakistan ou l'Iran qui sont d'une manière ou de l'autre parties prenantes au conflit.

W a d'ailleurs parlé le 29 juin 1991 à Benon Sevan, représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afghanistan et le Pakistan, du rôle potentiellement utile de la Suisse et ce dernier lui aurait donné raison.

Au sujet des relations de l'Afghanistan avec le Pakistan, W a insisté que tout est négociable avec ce pays. Quant aux relations avec l'Iran, il a constaté qu'il n'y a pas de problèmes majeurs et que la minorité chiite en Afghanistan ne pose guère de difficultés à Kaboul.

Un processus de négociation avec l'opposition va, selon W, à l'encontre aussi bien des intérêts des fondamentalistes à Peshawar que de ceux des conservateurs au sein du Hezb-e Watan. Toutefois, il ne craint pas un retour des "anciennes idées" propagées par des hommes tels que Babrak Karmal. La visite de JAC a d'ailleurs fait forte impression aux membres du parti et au sein de la population en général.

Sur le plan des relations bilatérales, la visite de JAC ouvre, selon W, un nouveau chapitre. L'Afghanistan espère pouvoir compter, dès le rétablissement de la paix, sur l'aide de la Suisse dans les domaines de la coopération au développement et des investissements. Les tâches prioritaires seront, à ce titre, l'irrigation, l'agriculture, les travaux hydrauliques, les ressources minières, l'industrie pharmaceutique, le génie civil, la santé publique et l'alimentation. JAC, pour sa part, assure W de la bienveillance de la Suisse à l'égard des projets qui lui seront soumis dans le cadre de la reconstruction de l'Afghanistan.